

## AVANT-PROPOS

« Comment gérer l'évolution démographique ? » Tous les pays se posent cette même question. En France, la population des 75 ans et plus sera multipliée par 2,5 entre 2000 et 2040, et le nombre de personnes dépendantes augmenterait alors de 50 % (source Insee).

En matière de dépendance, comme de retraite ou de dépenses de santé, l'enjeu est donc de trouver dès aujourd'hui un équilibre entre une prise en charge par le système public et le développement de l'assurance privée.

Même si l'on envisage de créer une cinquième branche de la protection sociale destinée à financer la dépendance, il ne sera en effet pas possible de compter sur la seule solidarité nationale. L'État estime que le risque dépendance pourrait être en partie couvert par des assurances. L'avenir semble donc prometteur pour le marché, moins de 3 millions de personnes ayant à ce jour souscrit un contrat.

Pour encourager la souscription de contrats dépendance, des mécanismes incitatifs sont toutefois attendus, s'inspirant du Perp, ce plan d'épargne retraite populaire qui attend lui aussi d'être simplifié, pour augmenter sa popularité...

Face à un marché de l'assurance dépendance en plein essor et pour se préparer au « Rendez-Vous 2008 » sur les retraites fixé par la loi Fillon, nous vous invitons à participer à notre 4<sup>e</sup> conférence annuelle, le 11 mars 2008 à Paris.

Nathalie Gaudin  
L'Argus de l'Assurance

## INTERVENANTS

- **Laurent Altountopian**, Responsable Offre Bancassurance, **GROUPE BANQUE POPULAIRE**
- **Jean Castagné**, Conseiller auprès du Délégué général, **AG2R**
- **Michel Coquillion**, Vice-Président, **CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (CES)**
- **Philippe Crevel**, Secrétaire général, **LE CERCLE DES ÉPARGNANTS**
- **Laurent Doubrovine**, Directeur des assurances de personnes, **AGF**
- **Jean-Claude Gallou**, Directeur du développement, **L'OCIRP**
- **Jean-Yves Hocher**, Directeur du pôle Assurances, **CRÉDIT AGRICOLE SA** (sous réserve)
- **Marie-Ève Joël**, Professeur à l'université Paris-IX Dauphine, Directrice du **LABORATOIRE D'ÉCONOMIE ET DE GESTION DES ORGANISATIONS DE SANTÉ (LEGOS)**
- **Gérard de La Martinière**, Président, **FFSA**
- **Dominique Libault**, Directeur de la **SÉCURITÉ SOCIALE**
- **Philippe Marini**, Sénateur-maire de Compiègne, **Rapporteur général de la Commission des Finances**
- **Didier Noirot**, Directeur du développement, **ÉCUREUIL VIE**
- **Roger Oliel**, Administrateur, **NOVALIS** et **OCIRP**, délégué CFDT, **THALÈS**
- **Denis Piveteau**, Directeur, **CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITÉ POUR L'AUTONOMIE (CNSA)**
- **Nicole Pochat**, Directrice marketing et communication, **EUROP ASSISTANCE FRANCE**
- **Bruno Rostain**, Président, **AVIVA FRANCE**
- **Lucie Taleyson**, Responsable Risk Management Vie, **AXA**
- **Danielle Wajsbrot**, Directrice du pôle Assurance, **LA BANQUE POSTALE**

# Les Rencontres L'ARGUS DE L'ASSURANCE

## DÉPENDANCE & RETRAITE 11 mars 2008

### Quels financements complémentaires ?

#### 4<sup>e</sup> conférence annuelle



Pavillon Dauphine  
Place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny  
75116 Paris

Parking privatif  
Métro : Porte Dauphine (ligne n°2)  
RER C : Avenue Foch

#### CETTE CONFÉRENCE S'ADRESSE AUX :

- Présidents,
- Directeurs généraux,
- Directeurs commerciaux,
- Responsables de réseaux,
- Directeurs assurances de personnes,
- Directeurs et responsables marketing,
- Directeurs tarification,
- Directeurs techniques et produits vie,
- Directeurs du développement,
- Directeurs communication,
- Chefs de produits,
- Actuaires,

issus des compagnies d'assurance, des mutuelles, des institutions de prévoyance, des sociétés de bancassurance, des courtiers, des sociétés de services à la personne et d'assistance, des organisations professionnelles.

En partenariat avec



Depuis près de quarante-cinq ans, Europ Assistance, inventeur du métier de l'assistance, s'est imposée comme la référence mondiale du secteur. Elle accompagne particuliers et entreprises dans les situations quotidiennes comme dans les circonstances exceptionnelles. Mais son rôle est aussi de savoir innover, de pouvoir anticiper les mutations de la société contemporaine tels que le vieillissement de la population et la perte d'autonomie. Déjà acteur important à travers son service de Télé Assistance, Europ Assistance entend jouer un rôle majeur dans le développement du secteur de la dépendance.

# Les Rencontres L'ARGUS DE L'ASSURANCE

11 mars 2008, Pavillon Dauphine, Paris



## DÉPENDANCE & RETRAITE

### Quels financements complémentaires ?

#### 4<sup>e</sup> conférence annuelle

- Dépendance : quelle répartition des rôles entre l'État, les collectivités locales et les assureurs ?
- Comment mieux communiquer pour optimiser sa politique commerciale ?
- Dépendance-retraite : est-il possible de rendre les offres plus attractives ?

samourai.fr

En partenariat avec



Journée animée par la rédaction de L'Argus de l'Assurance

8 h 30	Accueil des participants
9 h 00	<b>Introduction</b>
9 h 30	<p><b>Débat. Dépendance : quelle répartition des rôles entre l'État, les collectivités locales et les assureurs ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment garantir les missions de la sécurité sociale face aux défis de demain ?</li> <li>• Vers la création d'une cinquième branche de la protection sociale destinée à financer la dépendance ?</li> <li>• Quelle combinaison entre solidarité publique et prévoyance collective ou personnelle ?</li> </ul> <p>Jean Castagné, Conseiller auprès du Délégué général, <b>AG2R</b> Michel Coquillion, Vice-Président, <b>CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (CES)</b> Dominique Libault, Directeur de la <b>SÉCURITÉ SOCIALE</b> Denis Piveteau, Directeur, <b>CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITÉ POUR L'AUTONOMIE (CNSA)</b></p>
10 h 30	Pause
11 h 00	<p><b>Comment évaluer le coût de la prestation ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quels sont les risques inhérents à l'assurance dépendance ?</li> <li>• Quels sont les outils nécessaires au pilotage de ces engagements à long terme ?</li> <li>• Quels tarifs et provisionnements mettre en place ?</li> </ul> <p>Marie-Ève Joël, Professeur à l'Université Paris-IX Dauphine, Directrice du <b>LABORATOIRE D'ÉCONOMIE ET DE GESTION DES ORGANISATIONS DE SANTÉ (LEGOS)</b> Lucie Taleyson, Responsable Risk Management Vie, <b>AXA</b></p>
11 h 40	<p><b>Comment mieux communiquer pour optimiser sa politique commerciale ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment sensibiliser les Français et quelle catégorie de clientèle cibler ?</li> <li>• Un avantage fiscal permettra-t-il de développer le marché et comment le valoriser commercialement ?</li> <li>• Comment former les chargés de clientèle ?</li> </ul> <p>Laurent Altoutopian, Responsable Offre Bancassurance, <b>GROUPE BANQUE POPULAIRE</b> Danielle Wajsbrot, Directrice du pôle Assurance, <b>LA BANQUE POSTALE</b></p>
12 h 20	<p><b>Quel rôle les entreprises peuvent-elles jouer face au risque dépendance ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment communiquer en amont et sensibiliser les salariés au risque dépendance ?</li> <li>• Contrats collectifs : quelle évolution du marché ?</li> </ul> <p>Jean-Claude Gallou, Directeur du développement, <b>OCIRP</b> Roger Oliel, Administrateur, <b>NOVALIS</b> et <b>OCIRP</b>, délégué CFDT, <b>THALÈS</b></p>
13 h 00	Déjeuner
14 h 45	<p><b>La couverture du risque dépendance : une prestation complémentaire au contrat d'épargne retraite ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Coupler dans un même contrat les garanties dépendance et retraite : quels avantages ?</li> </ul> <p>Gérard de La Martinière, Président, <b>FFSA</b></p>
15 h 15	<p><b>Dépendance-retraite : est-il possible de rendre les offres plus attractives ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévention et aide aux aidants : comment enrichir le contrat dépendance ?</li> <li>• Doit-on simplifier les produits pour gagner la confiance des épargnants ?</li> <li>• Une sortie en rente incontournable dans les deux cas (dépendance et retraite) ?</li> <li>• De l'assurance vie au Perp : vers un possible transfert ?</li> </ul> <p>Philippe Crevel, Secrétaire général, <b>LE CERCLE DES ÉPARGNANTS</b> Laurent Doubrovine, Directeur des assurances de personnes, <b>AGF</b> Didier Noirot, Directeur du développement, <b>ÉCUREUIL VIE</b> Nicole Pochat, Directrice marketing et communication, <b>EUROP ASSISTANCE FRANCE</b></p>
16 h 15	<p><b>Retraite : quelles nouvelles perspectives dans le cadre du « Rendez-Vous 2008 » fixé par la loi Fillon ?</b></p> <p>Philippe Marini, Sénateur-maire de Compiègne, <b>Rapporteur général de la Commission des Finances</b></p>
16 h 45	<p><b>Conclusion</b></p> <p>Bruno Rostain, Président, <b>AVIVA FRANCE</b></p>
17 h 15	Fin de la manifestation

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Information programme : Nathalie Gaudin - n.гаudin@largusdelassurance.com  
À renvoyer à **Pénélope Vincent** - L'ARGUS DE L'ASSURANCE - 12-14, rue Médéric, 75815 Paris Cedex 17 - Tél. : +33 (0)1 56 79 39 82 ou par fax au : +33 (0)1 56 79 39 10.

Participant  Mme  Mlle  Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... Service : .....

Société : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Adresse de facturation : .....

Tél. : ..... Fax : .....

E-mail : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Je m'inscris à la journée « DÉPENDANCE & RETRAITE » du 11 mars 2008 pour un montant de 850 € HT (soit 1 016,60 € TTC).

Fait à : ..... le : .....

Signature ..... Cachet de l'entreprise .....

## Modalités d'inscription

**REMPLIR LE BULLETIN D'INSCRIPTION.**

• Dès sa réception, votre inscription est ferme et irrévocable. Nous vous ferons parvenir une convocation ainsi qu'une facture qui peut tenir lieu de convention de formation simplifiée, à condition toutefois que le bénéficiaire de la formation se soit préalablement assuré d'être pris en charge par l'organisme payeur dont il dépend. Dans l'hypothèse où ledit organisme payeur ne pourrait prendre en charge la formation, le participant s'engage à en régler le coût total. L'expédition du bulletin d'inscription dûment complété entraîne l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales.

**LES FRAIS D'INSCRIPTION** comprennent l'accès à la journée de conférence, les pauses, le déjeuner et le texte des interventions. Ils doivent être réglés avant le jour de la conférence.

**PAIEMENT PAR CHÈQUE OU PAR VIREMENT** à l'ordre de Groupe Industrie Services Info, organisme habilité à dispenser de la formation professionnelle.

Domiciliation : Natexis Banques Populaires  
Banque : 30 007 - Code guichet : 99999  
N° de compte : 04066398000 - Clé RIB 43  
BIC : CCBPFRPPAR  
IBAN : FR76 3000 7999 9904 0663 9800 043  
Adresse d'envoi du règlement :  
**GROUPE INDUSTRIE SERVICES INFO**  
Pénélope Vincent  
12-14, rue Médéric - 75815 PARIS CEDEX 17

• L'organisateur se réserve le droit de refuser l'accès à la conférence aux participants n'ayant pas réglé au jour de la conférence, sans préjudice de l'exigibilité de l'intégralité des frais d'inscription.

**CONDITIONS D'ANNULATION :** Les participants peuvent se faire remplacer. Les annulations doivent nous être communiquées par écrit. En cas d'annulation reçue moins de 15 jours avant la date de la conférence\*, les frais de participation restent dus en totalité. En cas d'annulation reçue plus de 15 jours avant la date de la conférence\*, l'inscription est remboursée déduction faite de la somme de 180 € HT pour frais de dossier.

**REMISE COMMERCIALE SUR INSCRIPTIONS MULTIPLES\* :**

- 1<sup>er</sup> inscrit : 850 € HT
- 2<sup>e</sup> inscrit : - 15 %
- 3<sup>e</sup> inscrit : - 25 %
- 4<sup>e</sup> et plus : - 50 %

\* Non cumulable avec d'autres remises commerciales en cours.

Si malgré tous leurs efforts les circonstances les y obligent, les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme sans que les participants puissent prétendre à une quelconque indemnisation. En application de la loi « Informatique et Libertés » du 06.01.1978, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et d'annulation par courrier adressé à GISI - Service conférence - 12-14, rue Médéric, 75815 Paris. Vos données personnelles peuvent être transmises à nos partenaires commerciaux. Vous pouvez vous y opposer en écrivant à cette même adresse.

**GROUPE INDUSTRIE SERVICES INFO**  
SA AU CAPITAL DE 1 057 080 €  
309 395 820 RCS PARIS  
N° IDENT. : FR01309395820